

# Séance du conseil communal

du 15 juillet 2025

## Présents

### Bourgmestre

Zovilé-Braquet Marion (CSV)

### Échevins

ANSAY Stéphanie (LSAP)

LOOSE Yves (CSV)

### Conseillers communaux

ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng)

AXMANN Robert (DP)

DI GENOVA Jean-Pierre (CSV)

EIFES Eric (DP)

RODRIGUES Noé (CSV)

THOMÉ Pol (LSAP)

ZHU Dali (DP)

### Secrétaire communal f.f.

NIEDERWEIS Mike

### Rédacteur

SCHMIT Joe

### Excusé

ENTRINGER Marc (CSV)

## Ordre du Jour :

### Séance huis clos :

1. Nomination d'un employé communal - B1 Technique
2. Fixation du salaire d'un employé communal - B1 Technique
3. Nomination d'un employé communal - B1 Administratif
4. Fixation du salaire d'un employé en charge des tâches intellectuelles

### Séance publique :

5. Pouvoir d'ester en justice (LB)
6. Pouvoir d'ester en justice (RS)
7. Présentation du projet « Shared Space Contern »
8. Aménagement d'un passage pour piétons sur la N2 à Moutfort
9. Création de poste
10. Autorisations - Résiliation de contrats de location
11. Autorisation - Règlement de police
12. Règlement général de la circulation - modifications temporaires
13. Subventions pour les associations en 2025
14. Validation des recettes
15. Informations et questions aux conseillers communaux

Avant l'ouverture de la séance, il est décidé à l'unanimité de supprimer le point 9 de l'ordre du jour.

### Séance huis clos

1. Nomination d'un employé communal - B1 Technique.
2. Fixation du salaire d'un employé communal - B1 Technique
3. Nomination d'un employé communal - B1 Administratif
4. Fixation du salaire d'un employé en charge des tâches intellectuelles

### Séance publique

#### 5. Pouvoir d'ester en justice (LB)

La bourgmestre Marion Zovilé-Braquet donne la parole à Maître Jungers, l'avocat de la commune, qui donne des explications sur la plainte déposée contre une employée suspendue. Le sujet abordé est le maintien du salaire pendant cette période.

L'échevine Stéphanie Ansay prend ensuite la parole et informe le conseil communal qu'elle a remis sa démission au ministre de l'Intérieur, puis explique les raisons qui l'ont poussée à prendre cette décision.

La bourgmestre Marion Zovilé-Braquet fait part de son grand étonnement et réagit aux reproches selon lesquels le personnel ne serait pas suffisamment protégé.

Le conseiller communal Ari Arrensdorff demande à l'avocat de la commune des informations complémentaires concernant le délai à respecter pour faire appel, auxquelles Maître Jungers répond. Ce dernier indique que ce point n'aurait pas dû être supprimé de l'ordre du jour de la dernière réunion du conseil communal, car le conseil communal aurait pu donner son accord a posteriori. Le conseiller communal Pol Thomé explique qu'il n'est plus disposé à engager plus d'argent dans des procédures judiciaires. Cet argent devrait plutôt être affecté au bien-être des citoyens. Le conseil communal vote sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins.

La proposition est rejetée par 6 voix contre et 5 voix pour.

Vote pour : MZB, YL, ME, JPDG, NR

Vote contre : SA, JJA, RA, EE, PT, DZ

#### 6. Pouvoir d'ester en justice (RS)

Maître Jungers donne des explications sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins visant à contester le jugement rendu par le tribunal concernant l'annulation du licenciement sans préavis d'un employé ayant plusieurs années d'ancienneté en décembre.

Le conseiller communal Pol Thomé prend la parole et explique que le tribunal a rendu un jugement définitif qui doit être respecté. Cela ne ferait que gaspiller de l'argent et du temps.

Dans le même sens, le conseiller communal Arrensdorff prend également la parole et demande que la procédure soit classée sans suite, prenant parti pour le contremaître licencié.

Cela donne lieu à de nouvelles discussions entre le conseiller communal Ari Arrensdorff et la bourgmestre Marion Zovilé-Braquet.

Le conseil communal vote ensuite sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins.

La proposition est rejetée par 6 voix contre et 5 voix pour.

Vote pour : MZB, YL, ME, JPDG, NR

Vote contre : SA, JJA, RA, EE, PT, DZ

#### 7. Présentation du projet « Shared Space Contern »

Le projet « Shared Space Contern » est présenté par les bureaux d'études Schroeder & Associés/Ernst+Partner/BEST au moyen d'une présentation PowerPoint qui explique les différentes phases du projet. Il est prévu d'organiser un « atelier » pour les citoyens afin qu'ils participent activement à la conception de l'aire de jeux prévue dans le parc. La durée des travaux est estimée à 36 mois et leur début est prévu pour début 2026.

Eric Eifes émet des réserves quant à la taille du parc à aménager. Le représentant du bureau

d'études et la bourgmestre Zovilé-Braquet donnent des informations complémentaires. Le conseiller communal Axmann déplore le bruit que devrait générer l'aire de jeux prévue à proximité immédiate du bâtiment communal et son impact possible sur le travail de l'administration communale. La bourgmestre fait comprendre que l'administration devra avoir déménagé d'ici là dans les locaux de l'ancienne école de Contern et que le bâtiment actuel abritera un « centre médical ».

#### 8. Aménagement d'un passage pour piétons sur la N2 à Moutfort

Le collège des bourgmestre et échevins propose au conseil communal d'approuver le projet du bureau d'études Schroeder & Associés visant à aménager un passage pour piétons sur la N2 à Moutfort (à hauteur de « um Kinert ») pour un montant total de 160 000 € TTC, et d'inscrire cette dépense au poste budgétaire 4/624/22313/25019 du budget 2025. Ce projet est ensuite présenté par le bureau d'études compétent. Le conseiller communal Arrensdorff demande des précisions supplémentaires sur le projet, auxquelles répond le collaborateur compétent du bureau d'études. Lors de la dernière réunion, le conseiller communal Pol Thomé a émis des réserves quant à la visibilité du passage. Celles-ci ont toutefois été levées après de nouveaux contacts avec le bureau d'études compétent.

Le conseil communal vote ensuite sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et l'adopte à l'unanimité.

#### 9. Création de poste

Le point 9 a été supprimé de l'ordre du jour au début de la séance.

#### 10. Autorisations – Résiliations de contrats de location

Le collège des bourgmestre et échevins propose au conseil communal d'approuver la résiliation du contrat de location avec l'AB Contern afin de permettre l'agrandissement de l'ancien bâtiment scolaire en vue de son utilisation à titre de maison communale. Le conseiller communal Robert Axmann fait remarquer que le club de basket aurait pu continuer à occuper le logement jusqu'au début des travaux de la nouvelle administration communale, qui est encore en phase de planification. Marion Zovilé-Braquet rétorque que des travaux préparatoires doivent déjà être effectués et que cela n'est donc pas possible.

Le point est adopté avec 6 voix pour, une abstention et 4 voix contre.

Vote pour : MZB, SA, YL, ME, JPDG, NR

Vote contre : JJA, RA, EE, DZ

Abstention : PT

Le collège des bourgmestre et échevins propose au conseil communal d'approuver la résiliation du contrat de location d'un complexe commercial et administratif situé dans le quartier de Weiergewan, 28 rue Edmond Reuter, en vue de l'agrandissement de l'entrepôt destiné aux services techniques de la commune.

Le point est adopté à l'unanimité.

#### 11. Approbation – Règlement de police

Le collège des bourgmestre et échevins propose d'ajouter un nouveau chapitre « Chapitre IV. Sanctions administratives conformément à la loi du 27 juillet 2022 relative aux sanctions administratives communales et à l'extension des pouvoirs du garde de la paix communal » au règlement de police actuel, qui permet de sanctionner les infractions administratives énumérées aux articles 75 à 91. Diverses modifications et suppressions d'articles doivent également être proposées.

Le conseiller communal Arrensdorff explique les raisons pour lesquelles il votera contre le projet. Le nouveau règlement de police est adopté par 7 voix pour et 4 voix contre.

Une fois approuvé par l'autorité publique compétente, le règlement de police modifié sera disponible sur le site Internet de la commune.

Vote pour : MZB, SA, YL, ME, JPDG, NR

Vote contre : JJA, RA, EE, DZ

#### 12. Règlement général de la circulation – modifications temporaires

Les modifications temporaires du règlement général de la circulation proposées par le collège des bourgmestre et échevins sont adoptées à l'unanimité.

#### 13. Subventions pour les associations en 2025

Yves Loose, échevin en charge des finances de la commune, présente les subventions qui seront accordées aux associations. Elles s'élèvent actuellement à 184 190,67 €. Les associations qui n'ont pas encore déposé de demande seront prises en compte lors d'un deuxième tour de vote en septembre.

Ce point est approuvé à l'unanimité par tous les conseillers communaux.

*Pour voir le tableau, veuillez vous référer à l'annexe 1.*

#### 14. Validation des recettes

Yves Loose présente les recettes d'un montant de 4 873 158,27 € soumises au conseil communal pour validation.

Les conseillers communaux approuvent ce point à l'unanimité.

*Pour voir le tableau, veuillez vous référer à l'annexe 2.*

#### 15. Informations et questions aux conseillers communaux

Mme la bourgmestre Marion Zovilé-Braquet présente l'organigramme actuel des employés de la commune, adresse ses remerciements pour le bon déroulement de l'été culturel et attire l'attention sur le prochain festival BD.

L'échevin Yves Loose prend la parole et donne des informations positives sur ses quatre mois de mandat en tant qu'échevin.

L'échevine Stéphanie Ansay donne des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles elle démissionne de son mandat.

Le conseiller communal Ari Arrensdorff obtient des précisions de la bourgmestre Zovilé-Braquet sur sa question concernant la raison pour laquelle l'école n'a pas été fermée en raison de la chaleur alors que le thermomètre affichait 36 degrés environ.

Un spectateur prend la parole et soumet des suggestions d'amélioration concernant la sécurité lors des manifestations. Mme la bourgmestre le remercie pour ses remarques et explique qu'un poste sera créé pour un employé qui sera exclusivement responsable de la sécurité dans les bâtiments communaux et lors des manifestations.

Une spectatrice prend la parole et exprime ses inquiétudes quant à la réintégration prévue du contremaître. Le conseiller communal Pol Thomé, la bourgmestre Marion Zovilé-Braquet et le conseiller communal Ari Arrensdorff exposent leur point de vue sur la situation.

Après d'autres questions et suggestions du public, Mme la bourgmestre Marion Zovilé-Braquet clôture la séance du conseil communal.

## Annexe 1

Description	Montant
Amicale Conter Pompjeeën asbl	350,00 €
Amicale CIS Moutfort	500,00 €
Idem Encadrement jeunes (24 x 25 €):	600,00 €
Total Subside Amicale CIS Moutfort	1100,00 €
Fédération Nationale des Corps de Sapeurs-Pompiers	50,00 €
<b>Total: Art.3/320/648110/99001 (Crédit Budget 2025 – 2 500,00€):</b>	<b>1.500,00 €</b>
Chorale « Les Villageois » Contern	1 000,00 €
Chorale Ste Cécile Oetrange/Schrassig	1 000,00 €
Chorale « Caecilia » Moutfort / Medingen	1 000,00 €
« Eng Uergel fir d’Konter Kiirch » asbl	350,00 €
Idem Subside extraordinaire Organisation Concert	350,00 €
Total « Eng Uergel fir d’Konter Kiirch » asbl	700,00 €
Harmonie Moutfort/Medingen:	2 500,00 €
idem pour participation extraord. aux frais d'instruments	2 383,00 €
idem pour entretien des partitions et petit matériel:	5 970,00 €
idem pour encadrement des jeunes non-couvert par UGDA et pour cours instrumentaux	4 132,00 €
idem pour « Kids in Concert »	1 500,00 €
idem pour « Concert de Printemps »	1 500,00 €
Total Subside Harmonie Moutfort / Medingen	17 985,00 €
<b>Total: Art.3/890/648110/99002 (Crédit Budget 2025 – 20 000,00€):</b>	<b>21 685,00 €</b>
Stëmm vun der Strooss asbl	50,00 €
Association ELA Luxembourg	100,00 €
Association Luxembourgeoise pour la prévention des accidents de la route asbl	250,00 €
Association Nationale des Victimes de la Route asbl	150,00 €
MemoShoah Luxembourg asbl	250,00 €
Aide aux enfants handicapés du Grand-Duché	50,00 €
A.L.A. (Association Luxembourg Alzheimer)	50,00 €
Amicale de l'institut pour infirmes moteurs cérébraux	50,00 €
A.P.E.M.H. (Assoc.des Parents d'enfants mentalement handicapés)	50,00 €
SCAP – Lëtzebuerger Aktiounskreess Psychomotorik asbl	50,00 €
Association des Aveugles	50,00 €

Canne Blanche	50,00 €
Fondation Aide aux enfants atteints d'un cancer	50,00 €
Fondatioun Kannerschlass	50,00 €
Fondation Autisme Luxembourg	50,00 €
Fondation Recherche sur le SIDA	50,00 €
ONG « Chreschte mam Sahel »	50,00 €
Ligue luxembourgeoise de prévention et d'action médico-sociales	50,00 €
Ligue luxembourgeoise des Mutilés et Invalides de Guerre	50,00 €
Ligue pour le secours à l'Enfance Handicapée	50,00 €
Luxembourg Air Rescue asbl	250,00 €
Médecins sans frontières	50,00 €
Croix-rouge luxembourgeoise	50,00 €
Noël de la rue	50,00 €
Service Krank Kanner Doheem	50,00 €
Fondation Raoul Follereau, Lepradag	50,00 €
<b>Total Art 3/790/648120/99001 (Crédit Budget 2025 – 12 500,00€)</b>	<b>2 050,00 €</b>
Natur -an Geschichtsfrënn leweschte Syrdall asbl	350,00 €
Frënn vum 3. Alter aus de Gemeng Conter asbl	600,00 €
Enrôlés de Force, section commune de Contern	350,00 €
Amicale de la Seniorie Ste Zithe Contern asbl	350,00 €
Amicale Albert Ungeheuer	50,00 €
<b>Total Art.3/120/648110/99001 (Crédit Budget 2025 – 3 500,00€):</b>	<b>1 700,00 €</b>
Basket-Ball Club « AB Contern »	3 000,00 €
idem pour encadrement Jeunes (300 x 75 €)	22 500,00 €
idem participation aux frais d'entraîneurs (142 755,00 € x 25%)	25 000,00 €
idem participation aux frais d'arbitrage (16 049,00 € x 25%)	4 012,25 €
idem – forfait équipes (19 x 100 €)	1 900,00 €
idem- supplément forfait équipes Jeunes (14 x 50 €)	700,00 €
Forfait par licence « officiels licenciés » (113 x 50 €)	5 650,00 €
idem- organisation de tournois	4 290,00 €
Prime de notoriété « Premium League »	1 500,00 €

Primes extraordinaires	3 500,00 €
Subside février 2024 (Avance)	-30 000,00 €
Total Subside Basket-Ball Club « AB Contern »	42 052,25 €
Société de Gymnastique « Aurore » Oetrange	3 000,00 €
idem pour encadrement Jeunes (374 x 75 €)	28 050,00 €
idem participation aux frais d'entraîneurs (197 137 € x 25%)	25 000,00 €
idem participation aux frais d'arbitrage (1 142 € x 25%)	285,50 €
idem – forfait équipes (11 x 100 €)	1 100,00 €
idem- supplément forfait équipes Jeunes (8 x 50 €)	400,00 €
Forfait par licence « officiels licenciés » (10 x 50 €)	500,00 €
idem- organisation de tournois	2 125,00 €
Primes extraordinaires :	9 500,00 €
Total Subside Société de Gymnastique « Aurore » Oetrange	69 960,50 €
T.d.T Oetrange-Waldbredimus asbl	1 500,00 €
idem pour encadrement Jeunes (25 x 75 €)	1 875,00 €
idem participation aux frais d'entraîneurs (6 860,00 € x 25%)	1 715,00 €
idem participation aux frais d'arbitrage (2 083,22 € x 25%)	520,81 €
idem – forfait équipes (8 x 100 €)	800,00 €
idem- supplément forfait équipes Jeunes (2 x 50 €)	100,00 €
Forfait par licence « officiels licenciés » (15 x 50 €)	750,00 €
idem- organisation de tournois	625,00 €
Primes extraordinaires	1 000,00 €
Total Subside T.d.T Oetrange-Waldbredimus asbl	8 885,81 €
FC US Moutfort-Medingen	3 000,00 €
idem pour encadrement Jeunes (103 x 75 €)	7 725,00 €
idem participation aux frais d'entraîneurs (57 718,03 € x 25%)	14 429,51 €
idem participation aux frais d'arbitrage 3 910,40 € x 25%)	977,60 €
idem – forfait équipes (16 x 100 €)	1 600,00 €
idem- supplément forfait équipes Jeunes (13 x 50 €)	650,00 €
Forfait par licence « officiels licenciés » (2 x 50 €)	100,00 €

idem- organisation de tournois	2 125,00 €
Primes extraordinaires	1 000,00 €
Total Subside FC US Moutfort-Medingen	31 607,11 €
« Sportfëscherveräin D'Routa » Moutfort-Medingen	1 500,00 €
idem- forfait équipes (3 x 100 €)	300,00 €
Total Subside « Sportfëscherveräin D'Routa » Moutfort-Medingen	1 800,00 €
Lux Rollers	50,00 €
Amicale Sportive des Handicapés Physiques	50,00 €
LASEL	125,00 €
LASEP	125,00 €
Total Art.3/825/648110/99001 (Crédit Budget 2025 – 250 000,00€):	154 655,67 €
Gaart an Heem Mutfert-Méideng asbl	350,00 €
Total: Art.3/411/648110/99001 (Crédit Budget 2025 – 500,00€) :	350,00 €
Club des Jeunes Contern	600,00 €
Kreess fir natiirlech Liewenshëllef	350,00 €
Amicale des retraités de DUPONT Luxembourg asbl	350,00 €
Cercle Amical Medingen	350,00 €
Natur an Ëmwelt	50,00 €
Fondation « Hëllef fir d'Natur »	100,00 €
Ligue Nationale pour la Protection des Animaux	50,00 €
Oekofonds	50,00 €
Waise Rank	50,00 €
Entente des Gestionnaires des Maisons de Jeunes	50,00 €
ASTI	100,00 €
CNFL	100,00 €
SOS-Letzebuerger Kannerduerf Miersch	50,00 €
Total Art. 3/150/648110/99001 (Crédit Budget 2025 – 14 000,00€) :	2 250,00 €

## Annexe 2

Article	Libellé	
1/180/292300/99001	Reprises sur fonds de réserve Pacte Logement	1 222,10 €
2/170/707280/99001	Remboursements divers: taxes, redevances, recettes et remboursements divers	0,05 €
2/170/746000/99001	Remboursements effectués par des compagnies d'assurances après sinistre	7 806,11 €
2/180/755220/99001	Intérêts sur comptes à terme	5,00 €
1/180/198200/99001	Ligne de préfinancement - Projet logements subventionnés à Oetrange	14 888,77 €
1/180/198200/99002	Ligne de préfinancement - Agrandissement du campus scolaire « Um Ewent » à Contern - Partie SAE	61,51 €
2/120/748392/099001	Remboursements mutualité et Caisse de Sécurité Sociale	2 648,70 €
2/170/707280/99001	Remboursements divers: taxes, redevances, recettes et remboursements divers	3 922,21 €
2/170/744560/99001	Fonds de dotation globale des communes	2 573 402,00 €
2/170/748210/99001	Restitution fonds de péréquation conjoncturale	208 074,27 €
2/180/748380/99001	Régularisation de la contribution du Fonds pour l'emploi	1 969 331,38 €
2/510/768000/99001	Remboursement de frais de fonctionnement avancés	59 499,52 €
2/611/708212/99001	Loyers et charges locatives d'immeubles bâtis	32 198,95 €
2/170/707280/99001	Remboursement divers : taxes, redevances, recettes et remboursement divers	7,70 €
2/253/748380/99001	Plan communal jeunesse-recettes diverses	90,00 €
	Total	4 873 158,27 €